



COMMUNIQUÉ

Pourquoi faut-il être présent ?

Comme vous le savez tous, le CTPM se tiendra le lundi 14 mars 2011 à 15 H30. Quel est son ordre du jour ?

- 1) Projet de décret portant disposition statutaire relative au corps des TSEF et TMD ;
- 2) Projet de décret modifiant le décret 2009-260 du 5 mars 2009 relatif aux modalités d'accès des SA et Attachés.

Pourquoi les OS doivent être présentes ?

Pour voter **contre** le projet 1 puisque l'ensemble des OS ne veut pas affaiblir et fragiliser la filière technique.

Cependant, comme certains employeurs ont soutenu la démarche des OS (DGA, DCSID, DIRISI, SIAé, SEA, EMM), nous espérons qu'ils voteront **contre**, par cohérence avec leur courrier ou leur déclaration.

Ce qui nous amène à avoir sur les 32 voix au CTPM.

16 voix OS **contre** plus 6 voix (DGA, DCSID, DIRISI, SIAé, SEA, EMM) **contre**, opposant les 10 voix **pour** de l'Administration.

Voilà pourquoi il faut tous être présents au CTPM.

Patrick DAULNY
Secrétaire Général du SNPTP

Paris, le 11 mars 2011